



FIDUFRANCE CONSEILLE LA SOCIETE MOULINOT COMPOST & BIOGAZ, PME FRANCILIENNE DE RÉCUPÉRATION ET DE VALORISATION DES DÉCHETS ORGANIQUES, DANS SA NOUVELLE LEVÉE DE FONDS

Vincent Hominal, avocat associé du cabinet Fidufance, a conseillé la société Moulinot (Compost & Biogaz) ayant reçu récemment le « prix de l'innovation RMC », société de tri et de traitement des déchets organiques, dans son second tour de table avec l'appui du fonds NovESS représenté par Mandarine Gestion, du Comptoir de l'innovation Investissement (CDII), outre ses deux investisseurs historiques, la société d'Investissement France Active (SIFA) et Aviva Impact Investing France (AIIF).

Créée en 2013 par **Stephan Martinez**, ancien restaurateur engagé, cette société francilienne pionnière dans le tri, la collecte et la valorisation des bio-déchets alimentaires issus de la restauration, parfois collective (type groupe scolaire). Cette aventure a véritablement débuté en 2014 avec la loi Grenelle 2 qui impose progressivement aux restaurateurs le tri et la valorisation de leurs biodéchets.

A l'origine, **Stephane Martinez** a proposé au Syndicat national des hôteliers et restaurateurs, cafetiers et traiteurs (Synhorcat) de mettre en place avec le soutien de la ville de Paris et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), une opération pilote auprès de 80 restaurants parisiens qui s'est révélée positive et a donc conduit l'entreprise au développement de son activité.

Forte actuellement d'un réseau d'environ 400 points de collecte en région parisienne (restaurateurs, cantines, chaînes de fast-food), la société **Moulinot** valorise ainsi plus de 5 000 tonnes de déchets par an. Cette PME francilienne compte 15 camions-bennes équipés au gaz naturel, emploie 25 salariés dont quelques-uns étaient seulement en insertion. Son chiffre d'affaire s'est multiplié par deux et devrait atteindre 1.5 million en 2017.

Grâce à cette levée de fonds, **Stephan Martinez**, dirigeant fondateur de **Moulinot**, entend poursuivre le développement qualitatif de la société et atteindre les 50 salariés et les 50 000 tonnes de biodéchets à horizon 2020.

Fidufance avec **Vincent Hominal**, avocat associé, accompagne la société et ses dirigeants dans toutes ces opérations depuis sa création en octobre 2013. Il intervient notamment pour chaque levée de fonds, sur les aspects contractuels, corporate et fiscaux. En outre, il assiste la société dans toutes les négociations avec les différents investisseurs.

Investisseurs : fonds NovESS représenté par Mandarine Gestion, du Comptoir de l'innovation Investissement (CDII), outre ses deux investisseurs historiques, la société d'Investissement France Active (SIFA) et Aviva Impact Investing France (AIIF)

Conseil Juridique et fiscal : cabinet Fidurance représenté par Vincent Hominal, avocat associé

A propos de Fidurance :

Cabinet de droit des affaires, Fidurance réunit 26 professionnels : 5 associés, 8 collaborateurs, 2 juristes, 5 assistant(e)s juridiques et 6 fonctions support. Ses domaines de compétences sont les suivants :

- Fusions-acquisitions : définition en amont de la stratégie de l'opération avec le client, audit, négociation du prix et des modalités de cession, rédaction des accords, opération de restructuration, étude de la fiscalité post-opération,
- Capital investissement : audit, levée de fonds, convention et pacte d'actionnaires, • Droit des sociétés : émission de valeurs mobilières, introduction en bourse, secrétariat juridique des sociétés cotées et non cotées,
- Droit de l'entreprise : contentieux, distribution, concurrence, contrats de services,
- Droit fiscal et patrimonial des personnes morales, de leurs dirigeants et de leurs actionnaires,
- Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies : conseil et contentieux dans la protection d'actifs intellectuels et immatériels,
- Droit social : conseil et contentieux du droit du travail,
- Droit financier : financement de haut de bilan. Le cabinet intervient dans des secteurs variés : services, industrie, luxe, nouvelles technologies, médias, établissements financiers, fonds d'investissement.

Contact Presse :

Juricomunication : Stéphanie Chane-Wai – s.chanewai@juricomunication.com

Tél. : 01 45 00 66 05

Fidurance

10 avenue de Messine – 75008 Paris

Tél : + 33 (0)1 44 95 97 00 - Fax : + 33 (0)1 44 95 97 02

www.fidurance.com